

*« Ce n'est pas aux hommes de pouvoir
d'écrire les règles du pouvoir »*



www.paca.gentilsvirus.org

www.gentilsvirus.org www.le-message.org

www.lavraiedemocratie.fr

Sommes-nous en démocratie ?

« En démocratie, les pauvres sont rois parce qu'ils sont en plus grand nombre, et parce que la volonté du plus grand nombre a force de loi. »

Aristote (Politique)

« Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants. »

Joseph-Emmanuel Sieyès
(Discours du 7 septembre 1789)

« Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle; ce n'est point une loi. »

Jean-Jacques Rousseau
(Du contrat social)

« Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie. Le suffrage par le choix est de celle de l'aristocratie. Le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne; il laisse à chacun une espérance raisonnable de servir sa patrie. »

Montesquieu (De l'esprit des lois)

Qu'est-ce qu'un « atelier constituant » ?

L'atelier constituant permet de poser les questions suivantes et de commencer à y répondre :

Qu'est-ce qu'une constitution ?

Très vite, on fera le constat que nous n'avons pas de Constitution parce que nous la laissons écrire par les professionnels de la politique (qui sont précisément ceux qui ne devraient pas l'écrire, puisqu'ils devraient la craindre).

Nous n'aurons de constitution que lorsque nous l'écrirons nous-mêmes.

A quoi cela sert-il ?

Une bonne constitution, plus que d'organiser les pouvoirs, doit servir à les affaiblir (pour protéger les plus faibles de ceux qui ont le pouvoir).

De là, surgissent d'autres interrogations :

Qui doit l'écrire ?

Quels sont les articles qui comptent le plus ?

« Nous laissons ceux qui devraient craindre les règles du pouvoir les écrire eux-mêmes. Parce qu'ils sont en conflit d'intérêts, les hommes de pouvoir programment mécaniquement leur puissance et notre impuissance politique. »



Un atelier constituant, c'est donc...

Un « atelier constituant » est une séance pratique, au cours de laquelle on s'entraîne, personnellement et réellement, de façon autonome, sans rien demander à personne, à devenir capables d'instituer nous-mêmes notre puissance politique, en écrivant d'abord et en protégeant ensuite une Constitution d'origine Citoyenne.

En parallèle, il est tout à fait possible de s'amuser à réécrire nos lois !

Où organiser un atelier constituant ?

Partout ! Chez soi, au café mais de préférence autour d'une bonne table, entre amis ou en famille.

La convivialité est très importante pour ce genre de petits travaux !

Qui peut participer à un atelier constituant ?

Tout le monde ! Il suffit d'en avoir envie. On peut commencer à s'entraîner tout(e) seul(e), mais il faut savoir qu'un cerveau collectif est toujours plus efficace et créatif. L'idéal est de composer des petits groupes de réflexion par thèmes et affinités.





Sur le plan pratique

Sur le plan pratico-pratique, c'est très simple : il suffit d'apporter de quoi écrire ; peut-être aussi des marqueurs et des grandes feuilles pour afficher au mur la synthèse de chaque atelier (pour la mise en commun à la fin).

Sur le plan individuel (et intérieur), cet entraînement pratique rend possible et enclenche une mutation fondamentale : un atelier constituant transforme un électeur constitué (un enfant politique) en citoyen constituant (un adulte politique). Et en prenant nos problèmes par ce bout-là, **nos utopies deviennent des projets politiques ; ce que nous prenions pour des obstacles insurmontables disparaît.**

Sur quels thèmes ?

Chaque groupe est libre de choisir le sujet qu'il souhaite aborder.

A titre d'exemple, cela peut être :

- l'instauration d'un revenu de base pour tous
- la rédaction d'une constitution pour votre village
- le contrôle des médias par les citoyens
- le plafonnement des salaires et des retraites des banquiers...ou des footballeurs !

En cas de page blanche ?

*En cas de page blanche, le plus simple est de prendre un article de constitution ou de loi, puis de le réécrire à sa façon en l'améliorant, **toujours avec des mots et des phrases simples**, pour être compris par le plus grand nombre.*



L'important est de se rendre compte de l'incroyable inventivité de notre cerveau collectif.

Apprendre à faire confiance à la force et à l'humanité de nos concitoyens.

Exemple de comparaisons :

Quelques points importants à surveiller dans la Constitution	Constitution Française de 1958	Exemple de constitution écrite par les citoyens constituants
Référendum d'initiative populaire (pour proposer ou abroger une loi)	NON	OUI
Contrôle public de la création monétaire et nationalisation des banques	NON	OUI
Interdiction du cumul des mandats	NON	OUI
Référendum obligatoire pour toute révision de la Constitution	NON	OUI

Essayez, vous verrez, c'est enthousiasmant !

« Loin de la zizanie des partis se déchirant pour gouverner, d'irréductibles citoyens s'apprêtent, sans conflits d'intérêt, à écrire dans leur constitution les règles et les contrôles des pouvoirs. Fini le pouvoir sans limite pour quelques-uns ! La souveraineté revient au peuple qui la fête comme il se doit ... »



Premières mesures :

- I - Réunir une assemblée constituante tirée au sort
- II - Rédiger un projet de nouvelle constitution
- III - Le voter par référendum article par article

Références bibliographiques sur la démocratie

- **Petite histoire de l'expérimentation démocratique : tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours**
Yves Sintomer (La découverte)
- **La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène** - Morgen H. Hansen (Les belles lettres)
- **Principes du gouvernement représentatif**
Bernard Manin (Champs Essai)
- **Propos sur les pouvoirs** - Alain

Tous ces livres sont disponibles en collection de Poche.

Livres parus en 2014

- **Démocratie : Histoire politique d'un mot aux Etats-Unis et en France** - Francis Dupuis-Deri (Lux-Humanités)
- **Contre les élections** - David Van Reybrouck (Babel)
- **La démocratie aux marges** - David Graeber (Le bord de l'eau)

A voir aussi sur DailyMotion :

Une leçon de démocratie

de Cornelius Castoriadis (interview de Chris Marker).

Sites amis

<http://chouard.org/blog/>

<http://democratie-saintandrevalborgne.com>

www.causetoujours.fr

A partir du 6 janvier 2015 :

ATELIERS CONSTITUANTS

Les mardis de 20h00 à 21h30 après les conférences de l'Université Populaire d'Avignon. Faculté des Sciences, 33 bis rue Pasteur, Avignon.



Dès à présent :

PETITS APERITIFS DEMOCRATIQUES

- *Tous les mardis soir dès 21h30, au Bouillon de Culture.*
- *Tous les mois, la convivialité sera au centre de nos réunions démocratiques.*



THEATRE FORUM ET DEMOCRATIE

Vous voulez découvrir de manière ludique le puissant outil de transformation sociale qu'est le Théâtre Forum.

*Vous voulez participer à une troupe de théâtre abordant dans chacune de ses saynètes les thèmes de la démocratie (il n'est pas nécessaire d'être comédien)...
Rejoignez-nous !*



POUR NOUS CONTACTER

Avignon - Carpentras

vaucuse@gentilsvirus.org

Cécile : 06.72.16.40.83

Jeffrey : 04.13.07.03.14

Philippe : 06.81.41.07.84



Sud Drôme

drome@gentilsvirus.org



Christophe : 06.28.32.18.23

Groupe FaceBook :

Gentils Virus Vaucluse et Sud Drôme